

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de PERCY-EN-NORMANDIE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005721400013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GRANVILLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	47
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	52
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	56

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	59
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	60
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	65
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	66
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3.1 - Etat des provisions constituées	68
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	70
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	71
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	72
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	74
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	75
B9 - Etat du personnel	76
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	80
B11.2 - Liste des établissements publics créés	81
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	82
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	86
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	87

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 693

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	515,95

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	730,44
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	889,21
3	Dépenses d'équipement brut / population	491,90
4	Encours de dette / population (2) (3)	946,49
5	DGF / population	330,76
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	49,93 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,30 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	55,32 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	106,44 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	17,85 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.00 %
- Investissement : 7.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 442 245,90	2 840 656,48	207 368,33	A1 605 778,91
Investissement	740 493,06	576 633,43	(3) -361 816,87	A2 -525 676,50
Fonctionnement	1 701 752,84	2 264 023,05	(4) 569 185,20	A3 1 131 455,41

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 227 778,93	III + IV 186 055,99	B1	-41 722,94
Investissement	I 227 778,93	III 186 055,99	B2	-41 722,94
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		564 055,97
Investissement	A2 + B2		-567 399,44
Fonctionnement	A3 + B3		1 131 455,41

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 227 778,93
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	5 198,76
11	Opération d'équipement n° 11	4 362,18
15	Opération d'équipement n° 15	84 715,16
21	Opération d'équipement n° 21	13 583,50
25	Opération d'équipement n° 25	19 121,76
26	Opération d'équipement n° 26	31 157,57
28	Opération d'équipement n° 28	17 478,00
29	Opération d'équipement n° 29	45 442,00
30	Opération d'équipement n° 30	6 720,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 186 055,99
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	186 055,99
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 224 530,00	1 782 495,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	227 778,93	186 055,59
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 516 242,30	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 968 551,23	1 968 551,23

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 978 122,17	2 404 632,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 573 490,17
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 978 122,17	2 978 122,17
TOTAL DU BUDGET (4)		4 946 673,40	4 946 673,40

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	74 340,00	26 838,00	30 000,00	30 000,00	56 838,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	88 200,00	45 442,00	85 730,00	85 730,00	131 172,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	343 459,30	124 341,36	666 600,00	666 600,00	790 941,36
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	254 592,38	31 157,57	141 200,00	141 200,00	172 357,57
Total des dépenses d'équipement		760 591,68	227 778,93	923 530,00	923 530,00	1 151 308,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	322 000,00	0,00	291 000,00	291 000,00	291 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		322 000,00	0,00	291 000,00	291 000,00	291 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 082 591,68	227 778,93	1 214 530,00	1 214 530,00	1 442 308,93

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 800,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 800,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	1 086 391,68	227 778,93	1 224 530,00	1 224 530,00	1 452 308,93
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	516 242,30
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 968 551,23
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	240 251,51	186 055,59	73 000,00	73 000,00	259 055,59
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	79 999,00	0,00	76 490,23	76 490,23	76 490,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		320 250,51	186 055,59	149 490,23	149 490,23	335 545,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	304 899,84	0,00	557 965,24	557 965,24	557 965,24
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		379 899,84	0,00	631 965,24	631 965,24	631 965,24
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		700 150,35	186 055,59	781 455,47	781 455,47	967 511,06

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	726 174,00		955 890,17	955 890,17	955 890,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	47 900,00		45 150,00	45 150,00	45 150,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		774 074,00		1 001 040,17	1 001 040,17	1 001 040,17

TOTAL	1 474 224,35	186 055,59	1 782 495,64	1 782 495,64	1 968 551,23
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 968 551,23
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	991 040,17
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture : 050-200057214-20230328-D-2023-156-BF

Date de réception : 06/04/2023
Les comptes 15, 28, 49, 23 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	542 259,20	0,00	697 010,00	697 010,00	697 010,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	947 475,00	0,00	982 212,00	982 212,00	982 212,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	256 435,00	0,00	255 110,00	255 110,00	255 110,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 750 169,20	0,00	1 938 332,00	1 938 332,00	1 938 332,00
66	Charges financières	44 800,00	0,00	35 500,00	35 500,00	35 500,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		850,00	850,00	850,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 803 969,20	0,00	1 977 082,00	1 977 082,00	1 977 082,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	726 174,00		955 890,17	955 890,17	955 890,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	47 900,00		45 150,00	45 150,00	45 150,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		774 074,00		1 001 040,17	1 001 040,17	1 001 040,17

TOTAL	2 578 043,20	0,00	2 978 122,17	2 978 122,17	2 978 122,17
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 978 122,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	20 600,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	155 050,00	0,00	166 800,00	166 800,00	166 800,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	107 308,00	0,00	136 888,00	136 888,00	136 888,00
731	Fiscalité locale	773 250,00	0,00	842 905,00	842 905,00	842 905,00
74	Dotations et participations (3)	1 001 750,00	0,00	1 125 788,00	1 125 788,00	1 125 788,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	21 350,00	0,00	76 650,00	76 650,00	76 650,00
Total des recettes de gestion courante		2 079 308,00	0,00	2 386 031,00	2 386 031,00	2 386 031,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 079 308,00	0,00	2 394 632,00	2 394 632,00	2 394 632,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 800,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 800,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

TOTAL	2 083 108,00	0,00	2 404 632,00	2 404 632,00	2 404 632,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	573 490,17
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 978 122,17
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	991 040,17	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	291 000,00	0,00	291 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 033 308,93		1 033 308,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	80 000,00	10 000,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	30 000,00	0,00	30 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 442 308,93	10 000,00	1 452 308,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	516 242,30
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 968 551,23
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	697 010,00		697 010,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	982 212,00		982 212,00
014	Atténuations de produits	4 000,00		4 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	255 110,00	0,00	255 110,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	35 500,00	0,00	35 500,00
67	Charges spécifiques (9)	2 400,00	0,00	2 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	850,00	45 150,00	46 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		955 890,17	955 890,17
Dépenses de fonctionnement – Total		1 977 082,00	1 001 040,17	2 978 122,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 978 122,17
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

Accusé de réception en préfecture
050-200057214-20230328-D-2023-158-BF
Date de réception en préfecture : 06/04/2023

à l'attention de Monsieur le Maire, la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	54 000,00	0,00	54 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	259 055,59	0,00	259 055,59
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	76 490,23	0,00	76 490,23
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		42 400,00	42 400,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		2 750,00	2 750,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		955 890,17	955 890,17
024 Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		20 000,00
Recettes d'investissement – Total	409 545,82	1 001 040,17	1 410 585,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	557 965,24
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 968 551,23
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	37 000,00		37 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	166 800,00		166 800,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		10 000,00	10 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	136 888,00		136 888,00
731 Fiscalité locale	842 905,00		842 905,00
74 Dotations et participations (8)	1 125 788,00		1 125 788,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	76 650,00	0,00	76 650,00
76 Produits financiers	1,00	0,00	1,00
77 Produits spécifiques (8)	5 600,00	0,00	5 600,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	3 000,00	0,00	3 000,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 394 632,00	10 000,00	2 404 632,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	573 490,17
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 978 122,17
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
050-200057214-20230328-D-2023-15b-BF
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 086 391,68	227 778,93	0,00	1 224 530,00	1 224 530,00	0,00	1 224 530,00	1 452 308,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	760 591,68	227 778,93	0,00	805 530,00	805 530,00	0,00	805 530,00	1 033 308,93
Total des dépenses d'équipement		760 591,68	227 778,93	0,00	923 530,00	923 530,00	0,00	923 530,00	1 151 308,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	322 000,00	0,00		291 000,00	291 000,00		291 000,00	291 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		322 000,00	0,00	0,00	291 000,00	291 000,00	0,00	291 000,00	291 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 082 591,68	227 778,93	0,00	1 214 530,00	1 214 530,00	0,00	1 214 530,00	1 442 308,93
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 800,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 800,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	516 242,30
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 968 551,23
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Accusé de réception en préfecture
050-200057214-20230328-D-2023-15b-BF
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 169 324,51	186 055,59	1 224 530,40	1 224 530,40	1 410 585,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	240 251,51	186 055,59	73 000,00	73 000,00	259 055,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	79 999,00	0,00	76 490,23	76 490,23	76 490,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		320 250,51	186 055,59	149 490,23	149 490,23	335 545,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		75 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		395 250,51	186 055,59	223 490,23	223 490,23	409 545,82
021	Virement de la section de fonctionnement	726 174,00		955 890,17	955 890,17	955 890,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	47 900,00		45 150,00	45 150,00	45 150,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		774 074,00		1 001 040,17	1 001 040,17	1 001 040,17

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	557 965,24
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 968 551,23
---	---------------------

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 086 391,68	227 778,93	0,00	1 224 530,00	1 224 530,00	0,00	1 224 530,00	1 452 308,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	760 591,68	227 778,93	0,00	805 530,00	805 530,00	0,00	805 530,00
	Total des dépenses d'équipement	760 591,68	227 778,93	0,00	923 530,00	923 530,00	0,00	923 530,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	322 000,00	0,00	0,00	291 000,00	291 000,00	0,00	291 000,00
1641	Emprunts en euros	322 000,00	0,00	0,00	291 000,00	291 000,00	0,00	291 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	322 000,00	0,00	0,00	291 000,00	291 000,00	0,00	291 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 082 591,68	227 778,93	0,00	1 214 530,00	1 214 530,00	0,00	1 214 530,00
								1 442 308,93

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 800,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	3 800,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	3 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 800,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	Matériel et petits travaux écoles et cantine		96 478,26	5 198,76	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00
11	Matériel services municipaux		306 487,92	4 362,18	29 400,00	29 400,00	0,00	29 400,00
12	Matériel et travaux jeux et sports		112 374,19	0,00	6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00
13	Travaux sur bâtiments communaux		234 443,18	0,00	10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00
15	Rénovation mairie		211 383,04	84 715,16	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
16	Travaux groupe scolaire Maupas		843 963,68	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
18	Rénovation salle omnisports		28 007,93	0,00	11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00
20	Voirie rurale		1 050 293,87	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
21	Voiries diverses		361 789,21	13 583,50	112 600,00	112 600,00	0,00	112 600,00
25	Cimetière		17 652,35	19 121,76	370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00
26	Rénovation réseaux eaux pluviales		255 987,92	31 157,57	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
28	Eglise de Percy		75 515,50	17 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Eclairage public		17 926,66	45 442,00	62 730,00	62 730,00	0,00	62 730,00
30	Création vestiaires sportifs		8 669,80	6 720,00	55 700,00	55 700,00	0,00	55 700,00
31	Rénovation salle des fêtes de Percy		0,00	0,00	58 200,00	58 200,00	0,00	58 200,00
32	Création micro crèche		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
TOTAL			3 620 973,51	227 778,93	805 530,00	805 530,00	0,00	805 530,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : Matériel et petits travaux écoles et cantine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		96 478,26	a 5 198,76	35 000,00	b 35 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	96 478,26	5 198,76	35 000,00	35 000,00
21312	Bâtiments scolaires	13 393,98	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 438,80	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	38 759,45	0,00	4 000,00	4 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	23 867,53	0,00	16 000,00	16 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 018,50	5 198,76	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		15 342,03	c 12 048,59	1 000,00	d 1 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 342,03	12 048,59	1 000,00	1 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 342,03	12 048,59	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
13411	DGE	2 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-27 150,17
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : Matériel services municipaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		306 487,92	a 4 362,18	29 400,00	b 29 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 818,20	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 818,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	303 669,72	4 362,18	29 400,00	29 400,00
21318	Autres bâtiments publics	5 707,20	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	6 117,12	357,60	1 000,00	1 000,00
215731	Matériel roulant	68 169,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	26 569,84	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	46 556,89	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	53 439,58	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	268,32	10 650,00	10 650,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	13 399,48	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	7 450,00	7 450,00
2188	Autres immobilisations corporelles	83 710,61	3 736,26	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		10 081,12	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 081,12	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 081,12	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-33 762,18
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : Matériel et travaux jeux et sports
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		112 374,19	a 0,00	6 800,00	b 6 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 154,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 154,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 220,19	0,00	6 800,00	6 800,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	46 009,68	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 800,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 444,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	531,42	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 435,09	0,00	6 800,00	6 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		28 024,80	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	28 024,80	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 585,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	18 439,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 800,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : Travaux sur bâtiments communaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		234 443,18	a 0,00	10 600,00	b 10 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 556,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 556,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 465,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 465,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	195 651,64	0,00	10 600,00	10 600,00
21311	Bâtiments administratifs	22 901,66	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
21318	Autres bâtiments publics	157 794,18	0,00	2 000,00	2 000,00
21328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
21351	Bâtiments publics	8 112,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	5 400,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 443,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 770,54	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	27 761,26	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 009,28	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 445,46	c 5 664,00	1 800,00	d 1 800,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 427,60	5 664,00	1 800,00	1 800,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
13411	DGE	2 427,60	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	5 664,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17,86	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	17,86	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 136,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : Rénovation mairie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		211 383,04	a 84 715,16	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	720,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	720,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	210 663,04	84 715,16	10 000,00	10 000,00
21311	Bâtiments administratifs	202 307,40	84 715,16	10 000,00	10 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 779,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 576,44	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		58 981,00	c 50 985,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	58 981,00	50 985,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	26 532,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	32 449,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	50 985,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-43 730,16
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : Travaux groupe scolaire Maupas
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		843 963,68	a 0,00	18 000,00	b 18 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	556,85	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	556,85	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 056,19	0,00	18 000,00	18 000,00
21318	Autres bâtiments publics	17 056,19	0,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	826 350,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	826 350,64	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		182 844,85	c 0,00	11 500,00	d 11 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	182 844,85	0,00	11 500,00	11 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	149 700,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00
13411	DGE	33 144,85	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 500,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : Rénovation salle omnisports
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		28 007,93	a 0,00	11 500,00	b 11 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 779,93	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	354,96	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 424,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 228,00	0,00	11 500,00	11 500,00
2313	Constructions	26 228,00	0,00	11 500,00	11 500,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		42 167,71	c 0,00	6 000,00	d 6 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	42 167,71	0,00	6 000,00	6 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 420,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	27 747,71	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	6 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 500,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : Voirie rurale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 050 293,87	a	2 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	225,30	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	225,30	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 050 068,57	0,00	2 000,00	2 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 050 068,57	0,00	2 000,00	2 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		14 297,77	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	14 297,77	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	14 297,77	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : Voiries diverses
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		361 789,21	a 13 583,50	112 600,00	b 112 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	660,00	2 640,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	660,00	2 640,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	19 679,13	0,00	15 000,00	15 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 117,20	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	13 561,93	0,00	15 000,00	15 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	247 667,44	10 943,50	45 600,00	45 600,00
2111	Terrains nus	1 702,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	676,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	23 376,60	0,00	20 000,00	20 000,00
2151	Réseaux de voirie	132 524,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2152	Installations de voirie	16 866,68	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	4 054,44	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	2 127,60	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	23 021,65	10 943,50	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	43 318,47	0,00	8 600,00	8 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	93 782,64	0,00	42 000,00	42 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	93 116,12	0,00	42 000,00	42 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	666,52	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		8 238,00	c 17 688,00	32 400,00	d 32 400,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 238,00	17 688,00	32 400,00	32 400,00
13411	DGE	3 780,00	17 688,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	4 458,00	0,00	13 800,00	13 800,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	18 600,00	18 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-76 095,50
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
050-200057214-20230328-D-2023-15b-BF
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24
LIBELLE : Travaux voirie quartier la Monnerie
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : Cimetière
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		17 652,35	a 19 121,76	370 000,00	b 370 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 850,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 850,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 802,35	19 121,76	370 000,00	370 000,00
21316	Equipements du cimetière	14 802,35	19 121,76	370 000,00	370 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 63 270,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	63 270,00	0,00	0,00
13411	DGE	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	63 270,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-325 851,76
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : Rénovation réseaux eaux pluviales
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		255 987,92	a	31 157,57	b	3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	6 978,05	0,00	3 000,00		3 000,00
2151	Réseaux de voirie	6 978,05	0,00	3 000,00		3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	249 009,87	31 157,57	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	249 009,87	31 157,57	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		24 102,00	c	36 400,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 102,00	36 400,00	0,00		0,00
13411	DGE	24 102,00	0,00	0,00		0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	36 400,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	2 242,43
--------------------------------------	-----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : Rue de la Gièze
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 28
LIBELLE : Eglise de Percy
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		75 515,50	a	17 478,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 478,94	17 478,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	20 478,94	17 478,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	55 036,56	0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	55 036,56	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		8 309,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 309,00	0,00	0,00		0,00
13411	DGE	8 309,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-17 478,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 29
LIBELLE : Eclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		17 926,66	a 45 442,00	62 730,00	b 62 730,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	17 926,66	45 442,00	62 730,00	62 730,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	17 926,66	45 442,00	62 730,00	62 730,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-108 172,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : Création vestiaires sportifs
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		8 669,80	a	6 720,00	b	55 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	6 720,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00	6 720,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 669,80	0,00	55 700,00		55 700,00
2313	Constructions	8 669,80	0,00	55 700,00		55 700,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-62 420,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : Rénovation salle des fêtes de Percy
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	58 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	58 200,00	58 200,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	58 200,00	58 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	20 300,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-37 900,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32
LIBELLE : Création micro crèche
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 169 324,51	186 055,59	1 224 530,40	1 224 530,40	1 410 585,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	240 251,51	186 055,59	73 000,00	73 000,00	259 055,59
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 451,00	12 048,59	0,00	0,00	12 048,59
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	19 300,00	19 300,00	19 300,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13411	DGE	221 800,51	17 688,00	0,00	0,00	17 688,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	156 319,00	38 900,00	38 900,00	195 219,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	79 999,00	0,00	76 490,23	76 490,23	76 490,23
1641	Emprunts en euros	79 999,00	0,00	76 490,23	76 490,23	76 490,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		320 250,51	186 055,59	149 490,23	149 490,23	335 545,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
10222	FCTVA	60 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		75 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		395 250,51	186 055,59	223 490,23	223 490,23	409 545,82
021	Virement de la section de fonctionnement	726 174,00		955 890,17	955 890,17	955 890,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	47 900,00		45 150,00	45 150,00	45 150,00
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 150,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00		2 400,00	2 400,00	2 400,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	6 000,00		5 400,00	5 400,00	5 400,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	600,00		600,00	600,00	600,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 100,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	600,00		600,00	600,00	600,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	10 400,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	200,00		200,00	200,00	200,00
28181	Installations générales, aménagt divers	100,00		100,00	100,00	100,00
28188	Autres immo. corporelles	4 000,00		400,00	400,00	400,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	2 750,00		2 750,00	2 750,00	2 750,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		774 074,00		1 001 040,17	1 001 040,17	1 001 040,17

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 578 043,20	0,00	0,00	2 978 122,17	2 978 122,17	0,00	2 978 122,17	2 978 122,17
011	Charges à caractère général (3)	542 259,20	0,00	0,00	697 010,00	697 010,00	0,00	697 010,00	697 010,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	947 475,00	0,00		982 212,00	982 212,00		982 212,00	982 212,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	256 435,00	0,00	0,00	255 110,00	255 110,00	0,00	255 110,00	255 110,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 750 169,20	0,00	0,00	1 938 332,00	1 938 332,00	0,00	1 938 332,00	1 938 332,00
66	Charges financières	44 800,00	0,00		35 500,00	35 500,00		35 500,00	35 500,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00			850,00	850,00		850,00	850,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		53 800,00	0,00	0,00	38 750,00	38 750,00		38 750,00	38 750,00
Total des dépenses réelles		1 803 969,20	0,00	0,00	1 977 082,00	1 977 082,00	0,00	1 977 082,00	1 977 082,00
023	Virement à la section d'investissement	726 174,00			955 890,17	955 890,17		955 890,17	955 890,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	47 900,00			45 150,00	45 150,00		45 150,00	45 150,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		774 074,00			1 001 040,17	1 001 040,17		1 001 040,17	1 001 040,17

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 978 122,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 Accusé de réception en préfecture : 050-200057214-20230328-D-2023-15b-BF
 Date de télétransmission : 06/04/2023
 Date de réception préfecture : 06/04/2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 083 108,00	0,00	2 404 632,00	2 404 632,00	2 404 632,00
013	Atténuations de charges (2)	20 600,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	155 050,00	0,00	166 800,00	166 800,00	166 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	107 308,00	0,00	136 888,00	136 888,00	136 888,00
731	Fiscalité locale	773 250,00	0,00	842 905,00	842 905,00	842 905,00
74	Dotations et participations (2)	1 001 750,00	0,00	1 125 788,00	1 125 788,00	1 125 788,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	21 350,00	0,00	76 650,00	76 650,00	76 650,00
Total des recettes de gestion des services		2 079 308,00	0,00	2 386 031,00	2 386 031,00	2 386 031,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	8 601,00	8 601,00	8 601,00
Total des recettes réelles		2 079 308,00	0,00	2 394 632,00	2 394 632,00	2 394 632,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 800,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 800,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	573 490,17
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 978 122,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 578 043,20	0,00	0,00	2 978 122,17	2 978 122,17	0,00	2 978 122,17	2 978 122,17
011	Charges à caractère général (4)	542 259,20	0,00	0,00	697 010,00	697 010,00	0,00	697 010,00	697 010,00
60611	Eau et assainissement	8 900,00	0,00	0,00	8 950,00	8 950,00	0,00	8 950,00	8 950,00
60612	Energie - Electricité	119 950,00	0,00	0,00	185 250,00	185 250,00	0,00	185 250,00	185 250,00
60621	Combustibles	9 500,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60622	Carburants	10 950,00	0,00	0,00	9 450,00	9 450,00	0,00	9 450,00	9 450,00
60623	Alimentation	60 650,00	0,00	0,00	72 100,00	72 100,00	0,00	72 100,00	72 100,00
60628	Autres fournitures non stockées	250,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	10 350,00	0,00	0,00	9 650,00	9 650,00	0,00	9 650,00	9 650,00
60632	Fournitures de petit équipement	46 500,00	0,00	0,00	45 350,00	45 350,00	0,00	45 350,00	45 350,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	0,00	0,00	4 050,00	4 050,00	0,00	4 050,00	4 050,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	26 459,20	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 800,00	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00
6068	Autres matières et fournitures	16 700,00	0,00	0,00	19 600,00	19 600,00	0,00	19 600,00	19 600,00
611	Contrats de prestations de services	18 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
61351	Matériel roulant	8 800,00	0,00	0,00	3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
61521	Entretien terrains	800,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 150,00	0,00	0,00	8 150,00	8 150,00	0,00	8 150,00	8 150,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	16 000,00	0,00	0,00	15 650,00	15 650,00	0,00	15 650,00	15 650,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 300,00	0,00	0,00	12 250,00	12 250,00	0,00	12 250,00	12 250,00
6156	Maintenance	13 850,00	0,00	0,00	20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00
6161	Multirisques	9 500,00	0,00	0,00	9 650,00	9 650,00	0,00	9 650,00	9 650,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 500,00	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6228	Divers	5 750,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	29 700,00	0,00		17 560,00	17 560,00	0,00	17 560,00	17 560,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
6236	Catalogues et imprimés	9 700,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
6251	Voyages, déplacements et missions	300,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6261	Frais d'affranchissement	4 300,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 050,00	0,00		6 950,00	6 950,00	0,00	6 950,00	6 950,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 150,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 650,00	0,00		3 750,00	3 750,00	0,00	3 750,00	3 750,00
63512	Taxes foncières	6 650,00	0,00		6 900,00	6 900,00	0,00	6 900,00	6 900,00
63513	Autres impôts locaux	900,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	947 475,00	0,00		982 212,00	982 212,00		982 212,00	982 212,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	538,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 037,00	0,00		12 235,00	12 235,00		12 235,00	12 235,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 616,00	0,00		1 825,00	1 825,00		1 825,00	1 825,00
64111	Rémunération principale titulaires	539 466,00	0,00		493 550,00	493 550,00		493 550,00	493 550,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	102 060,00	0,00		162 400,00	162 400,00		162 400,00	162 400,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		18 700,00	18 700,00		18 700,00	18 700,00
64171	Apprentis - rémunérations	9 137,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	76 480,00	0,00		87 810,00	87 810,00		87 810,00	87 810,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	136 124,00	0,00		126 840,00	126 840,00		126 840,00	126 840,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 094,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 800,00	0,00		27 850,00	27 850,00		27 850,00	27 850,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	29 373,00	0,00		30 420,00	30 420,00		30 420,00	30 420,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	163,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 816,00	0,00		7 852,00	7 852,00		7 852,00	7 852,00
6471	Presta. versées pour le compte du	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	0,00		2 880,00	2 880,00		2 880,00	2 880,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 471,00	0,00		2 350,00	2 350,00		2 350,00	2 350,00
014	Atténuations de produits	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	256 435,00	0,00	0,00	255 110,00	255 110,00	0,00	255 110,00	255 110,00
65311	Indemnités de fonction	61 300,00	0,00		61 300,00	61 300,00	0,00	61 300,00	61 300,00
65312	Frais de mission et de déplacement	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65313	Cotisations de retraite	4 350,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 525,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65568	Autres contributions	12 900,00	0,00		11 650,00	11 650,00	0,00	11 650,00	11 650,00
6558	Autres contributions obligatoires	96 500,00	0,00		93 600,00	93 600,00	0,00	93 600,00	93 600,00
657362	Subv. fonct. CCAS	14 400,00	0,00		14 100,00	14 100,00	0,00	14 100,00	14 100,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	34 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	10 750,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00
65818	Autres	0,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 750 169,20	0,00	0,00	1 938 332,00	1 938 332,00	0,00	1 938 332,00	1 938 332,00
66	Charges financières	44 800,00	0,00		35 500,00	35 500,00		35 500,00	35 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	800,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	6 000,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 000,00			850,00	850,00		850,00	850,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00			850,00	850,00		850,00	850,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		53 800,00	0,00	0,00	38 750,00	38 750,00		38 750,00	38 750,00
Total des dépenses réelles		1 803 969,20	0,00	0,00	1 977 082,00	1 977 082,00	0,00	1 977 082,00	1 977 082,00
023	Virement à la section d'investissement	726 174,00			955 890,17	955 890,17		955 890,17	955 890,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	47 900,00			45 150,00	45 150,00		45 150,00	45 150,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	45 150,00			42 400,00	42 400,00		42 400,00	42 400,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 750,00			2 750,00	2 750,00		2 750,00	2 750,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		774 074,00			1 001 040,17	1 001 040,17		1 001 040,17	1 001 040,17

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 083 108,00	0,00	2 404 632,00	2 404 632,00	2 404 632,00
013	Atténuations de charges (3)	20 600,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 600,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	155 050,00	0,00	166 800,00	166 800,00	166 800,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70323	Red. occupation dom. public	3 550,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	75 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70688	Autres prestations de services	14 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	15 400,00	15 400,00	15 400,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	0,00	800,00	800,00	800,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	44 000,00	0,00	44 500,00	44 500,00	44 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	10 000,00	0,00	10 700,00	10 700,00	10 700,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00	1 650,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 900,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	107 308,00	0,00	136 888,00	136 888,00	136 888,00
73211	Attribution de compensation	37 308,00	0,00	22 888,00	22 888,00	22 888,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	70 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
731	Fiscalité locale	773 250,00	0,00	842 905,00	842 905,00	842 905,00
73111	Impôts directs locaux	655 000,00	0,00	719 105,00	719 105,00	719 105,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	117 250,00	0,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00
73154	Droits de place	400,00	0,00	450,00	450,00	450,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	500,00	0,00	350,00	350,00	350,00
74	Dotations et participations (3)	1 001 750,00	0,00	1 125 788,00	1 125 788,00	1 125 788,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	380 000,00	0,00	381 750,00	381 750,00	381 750,00
741121	DSR des communes	380 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
741127	DNP des communes	75 000,00	0,00	79 000,00	79 000,00	79 000,00
744	FCTVA	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	1 400,00	0,00	150,00	150,00	150,00
74741	Participation communes membres du GFP	39 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	92 350,00	0,00	102 350,00	102 350,00	102 350,00
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
748313	Dotation compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	15 000,00	0,00	20 156,00	20 156,00	20 156,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	16 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	4 882,00	4 882,00	4 882,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	21 350,00	0,00	76 650,00	76 650,00	76 650,00
752	Revenus des immeubles	20 750,00	0,00	23 650,00	23 650,00	23 650,00
75886	Gains de change créances det. non fin	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 079 308,00	0,00	2 386 031,00	2 386 031,00	2 386 031,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes réelles		2 079 308,00	0,00	2 394 632,00	2 394 632,00	2 394 632,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 800,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	3 800,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 800,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9622142026	01/01/2023	100 000,00	100 000,00	84,44	100 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		100 000,00	100 000,00	84,44	100 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 236 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 236 000,00									
00154300991	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE	23/07/2010		10/10/2010	40 000,00	F		3,120	3,101		M	C	O	A-1
0038097935900303	SA CREDIT MUTUEL LAVAL	06/12/2013		15/03/2014	260 000,00	F		3,440	3,490		T	C		A-1
0038098354900202	SA CREDIT MUTUEL LAVAL	18/12/2015		15/03/2016	85 000,00	F		1,910	1,927		T	C	O	A-1
10000312461	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE	28/09/2016		10/02/2017	400 000,00	F		1,250	1,257		T	X Echéance constante		A-1
10001025044	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE	29/10/2018		10/03/2019	350 000,00	F		1,280	1,291		T	X Echéance constante		A-1
123553-5435537b	Etablissement Caisse Dépôts et consignations	31/05/2021		01/07/2022	80 000,00	F		0,630	0,603		T	X Echéance constante		A-1
4473751	Etablissement Caisse Epargne BASSE NORMANDIE CAEN	04/06/2015		15/10/2015	751 000,00	F		1,680	1,692		T	X Echéance constante	O	A-1
4473779	Etablissement Caisse Epargne BASSE NORMANDIE CAEN	04/06/2015		15/12/2015	390 000,00	F		1,470	1,510		T	X Echéance constante	O	A-1
A14120B1	Etablissement Caisse Epargne BASSE NORMANDIE CAEN	28/06/2012		31/01/2013	250 000,00	R		3,300	2,343		T	X Echéance constante		A-1
MON501795EUR	SA LA BANQUE POSTALE	01/12/2014		01/04/2015	300 000,00	F		2,210	2,210		T	X Echéance constante		A-1
MON515330EUR	SA LA BANQUE POSTALE	10/05/2017		01/10/2017	930 000,00	F		1,370	1,377		T	X Echéance constante		A-1
MON536572 ancien 534684	SA CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	29/10/2020		01/03/2021	180 000,00	F		0,510	0,514		T	X Echéance constante	O	A-1
MON537552EUR/0539209	SA CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	07/06/2021		01/11/2021	220 000,00	F		0,770	0,774		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 236 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
						Type de taux (13)	Index (14)				Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 548 907,33				290 506,61	34 872,89	0,00	5 509,47	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 548 907,33				290 506,61	34 872,89	0,00	5 509,47	
00154300991		0,00	A-1	7 333,66	2,67	F		3,101	2 666,64	190,68	0,00	8,49
0038097935900303		0,00	A-1	104 000,12	5,92	F		3,490	17 333,32	3 354,00	0,00	139,24
0038098354900202		0,00	A-1	35 416,76	4,92	F		1,927	7 083,32	625,73	0,00	0,00
10000312461		0,00	A-1	248 923,58	8,83	F		1,257	26 297,68	2 988,60	0,00	394,24
10001025044		0,00	A-1	263 125,25	10,92	F		1,291	22 421,49	3 260,67	0,00	179,73
123553-5435537b		0,00	A-1	77 452,96	14,25	F		0,603	5 118,11	374,77	0,00	113,66
4473751		0,00	A-1	411 533,65	7,50	F		1,692	50 145,28	6 598,96	0,00	1 281,72
4473779		0,00	A-1	113 015,24	2,67	F		1,510	40 569,83	1 438,37	0,00	47,33
A14120B1		0,00	A-1	145 357,45	9,75	F		2,343	12 481,77	2 166,92	0,00	346,73
MON501795EUR		0,00	A-1	157 377,84	7,00	F		2,210	20 241,46	3 311,06	0,00	757,68
MON515330EUR		0,00	A-1	625 962,54	9,50	F		1,377	60 428,16	8 266,12	0,00	1 936,96
MON536572 ancien 534684		0,00	A-1	156 787,66	12,92	F		0,514	11 695,21	777,27	0,00	61,66
MON537552EUR/0539209		0,00	A-1	202 620,62	13,58	F		0,774	14 024,34	1 519,74	0,00	242,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de PERCY-EN-NORMANDIE - Budget Communal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 548 907,33					290 506,61	34 872,89	0,00	5 509,47

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 548 907,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €		21-03-2016
	Catégories de biens amortis		
L	2031 Frais d'études	5	21/03/2016
L	2033 Frais d'insertion	2	21/03/2016
L	2033 Frais d'insertion	2	21/03/2016
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	21/03/2016
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	15	21/03/2016
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	21/03/2016
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	15	21/03/2016
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	21/03/2016
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	15	21/03/2016
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	21/03/2016
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	15	21/03/2016
L	204* Aménagement points d'arrêt cars scolaires	15	12/03/2017
L	204* Toutes subventions d'équipement versées	15	11/12/2018

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	850,00		0,00	850,00	0,00	850,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	850,00		0,00	850,00	0,00	850,00
Impayés de cantine et location de salle	850,00	03/04/2023	0,00	850,00	0,00	850,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	850,00		0,00	850,00	0,00	850,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	850,00		0,00	850,00	0,00	850,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				39 613,29	21 657,20	2 707,15	15 248,94
2015	Pénalités remboursement anticipé emprunt 140109232	14	12/05/2015	13 916,00	7 952,00	994,00	4 970,00
2015	Pénalités remboursement anticipé emprunt 163012485	15	12/05/2015	25 697,29	13 705,20	1 713,15	10 278,94

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	1 237 196,34	205 108,05	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 237 196,34	205 108,05										7 245,01	72 387,33	
EHPAD DE PERCY	2001	X Echéance constante	PEX 01 PHARE et PRET COPROPRIETES	Etablissement Caisse Dépôts et consignations	937 196,34	168 785,93	2,67	A	F	3,550	F		3,550	-		5 991,90	54 311,08	
EHPAD DE PERCY	2004	X Echéance constante	PEX 09 PHARE ET PRET COPROPRIETES	Etablissement Caisse Dépôts et consignations	300 000,00	36 322,12	1,50	A	F	3,450	F		2,200	-		1 253,11	18 076,25	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					1 237 196,34	205 108,05										7 245,01	72 387,33	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	79 632,34
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	325 379,50
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	405 011,84
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 394 632,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	16,91
---	---------------	--------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					8 000,00
20415342	ENR2	Subvention exceptionnelle réparations panneaux photovoltaïques	PERCY-EN-NORMANDIE	Commune	8 000,00
FONCTIONNEMENT (total)					114 100,00
6558	2	Participation aux frais de fonctionnement	Association OGEC PERCY	Association	80 000,00
657362	1	Subvention de fonctionnement	Etablissement CCAS PERCY-EN-NORMANDIE	Etablissement de droit public	14 100,00
657363	CAN1	Déficit lotissement Cannière tranche 1	PERCY-EN-NORMANDIE	Commune	20 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,00	7,00	4,85	1,00	5,85
Adjoint administratif	C	1,00	1,00	2,00	0,85	0,00	0,85
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	2,51	13,51	11,51	2,70	14,21
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00	1,13	4,13	4,13	0,00	4,13
Adjoint technique territorial	C	6,00	1,38	7,38	6,38	1,70	8,08
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,56	0,00	0,56
Agent social 2e classe	C	0,00	1,00	1,00	0,56	0,00	0,56
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,13	0,13	0,13	0,00	0,13
Educateur territorial des APS	B	0,00	0,13	0,13	0,13	0,00	0,13
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,10	1,10	1,10	0,00	1,10

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation territorial	C	1,00	0,10	1,10	1,10	0,00	1,10
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		20,00	4,74	24,74	19,15	3,70	22,85

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADM		0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A	CDD
Technicien territorial principal 2ème classe	B	TECH		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de PERCY (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
12/10/2000 -	EHPAD DE PERCY	EHPAD DE PERCY	Etablissements Publics de Santé	656 336,60
25/08/2004 -	EHPAD DE PERCY	EHPAD DE PERCY		219 761,39
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2020 -	OGEC PERCY	Association OGEC PERCY	Association	80 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Villedieu Intercom	01/01/2014	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Assainissement	Assainissement	01/01/2016		SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Production d'Electricité	Energies Nouvelles Renouvelables	01/01/2016		20005721400088	SPIC	oui
Lotissement	Lotissement la Cannière	21/03/2017		20005721400104	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		291 000,00	I 291 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		291 000,00	291 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	291 000,00	291 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	291 000,00	227 778,93	516 242,30	1 035 021,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 075 040,17	III 1 075 040,17
Ressources propres externes de l'année (a)		54 000,00	54 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	4 000,00	4 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 021 040,17	1 021 040,17
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	21 000,00	21 000,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	2 400,00	2 400,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	5 400,00	5 400,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	600,00	600,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	1 200,00	1 200,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	600,00	600,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	10 500,00	10 500,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	200,00	200,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	100,00	100,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	400,00	400,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	2 750,00	2 750,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	20 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	955 890,17	955 890,17

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 075 040,17	186 055,59	0,00	557 965,24	1 819 061,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 035 021,23
Ressources propres disponibles	IV	1 819 061,00
Solde	V = IV – II (8)	784 039,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		2 010 000,00	8,06	35,22	0,00	707 922,00
TFPNB		496 500,00	7,12	23,60	0,00	117 174,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 737 681,00	17,83		850 780,00	11,29

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Percy-en-Normandie, le 28/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Percy-en-Normandie, le 28/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BARBIER Régis	
DESDEVICES Brigitte	
DUMONT Valéry	
DUVAL Manuella	
FOUCHARD Nadine	
FOUCHER Ghislaine	
GENDRIN Mireille	
GOFFROY Fabien	
HERVY Florian	
HUBERT Denis	
JEANNE Lucie	
JOULAN Jean-Pierre	
LAMOUREUX Jean-Pierre	
LE BÉHOT Jean	
LENEVEU Serge	
LETOUSEY Eliane	
MARIE Axel	
MORIN Marie-Andrée	
POTIN Charline	

Accuse de réception en préfecture
050-210057214-20230328-D-2023-15b-BF
Date de réception : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

VARIN Charly	
VERMEULEN Benjamin	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/2023, et de la publication le 30/03/2023

A Percy-en-Normandie, le 30/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.